



HAL
open science

L'analyse des formes Qui, que, lequel, etc. et la
récusation du “ pronom relatif ” dans l'œuvre de Nicolas
Beauzée
Mireille Piot

► To cite this version:

Mireille Piot. L'analyse des formes Qui, que, lequel, etc. et la récusation du “ pronom relatif ” dans l'œuvre de Nicolas Beauzée. Langue française, 2003, 139 (139), pp.105-117. halshs-00306490

HAL Id: halshs-00306490

<https://shs.hal.science/halshs-00306490>

Submitted on 26 Jul 2008

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

L'analyse des formes *Qui, que, lequel, etc.* et la récusation du « pronom relatif » dans l'œuvre de Nicolas Beauzée

Loin des grammaires de l'usage, décrivant une langue particulière (le français), la tradition dans laquelle s'inscrit Beauzée au Siècle des Lumières est celle de Port-Royal, Buffier¹ et Dumarsais : celle de la grammaire « philosophique »², universelle (intégrant dans son étude toutes les langues), dans la lignée de Sanctius. Beauzée reprend, en effet, lui aussi mais de manière particulièrement extensive, l'unicité de traitement des formes et sa méthode par l'ellipse, visant à une reconstruction de la construction analytique, « l'une des clés les plus importantes de l'étude des langues ».³

Dans cette tradition, au XVIIIème siècle particulièrement, comme chez Beauzée, deux aspects dans la démarche linguistique se dégagent :

- la terminologie et donc la classification (i.e. la répartition en « parties d'oraison ») sont âprement discutées et parfois profondément renouvelées (ce qui est souvent le cas chez notre auteur),
- la multi-catégorisation est récusée de façon plus ou moins manifeste (avec force chez Beauzée) du fait de la méthode qui tend à aligner les parties du discours correspondant à un même fonctionnement sur le même schéma explicatif⁴ ;

puisque, comme le dit Beauzée : « On ne peut pas plus rejeter en Grammaire qu'ailleurs, le principe de l'immutabilité des natures », ou encore : « La signification des mots est essentiellement une ; la multiplicité des sens propres serait directement contraire au but de la parole, qui est l'énonciation claire de la pensée »⁵ ; et Dumarsais : « C'est du service des

¹ Quoiqu' écrivant une grammaire pratique (*Grammaire française sur un plan nouveau*, 1709), Buffier a tenté d'y appliquer les principes philosophiques sur le langage dégagés par Port-Royal. Dumarsais, sans le mentionner, fait de larges emprunts à son œuvre ; et Beauzée, parfois critique, ne manque pas d'en faire l'éloge à l'occasion , e.g. in *G.G. (Du complément*, T.2, p.78) sur sa découverte des principes d'ordre des compléments d'un même mot. Sa réflexion sur la grammaire amène Buffier à poser trois parties essentielles de l' « oraison » : le *nom* , le *verbe*, et le *modificatif*. Cette dernière catégorie (§ 144 : « *des modificatifs : ce sont des mots (...)* établis exprès pour exprimer des circonstances du nom ou du verbe et qui ne servent qu'à cette fonction ») comprend ce que nous appellerions aujourd'hui des *modifieurs*, ou des *adjoins*, du nom et du verbe (adverbes, prépositions, conjonctions ainsi que le 'pronom relatif' qu'il dénomme *pronom déterminatif* ou *modificatif*).

² Cf. l'opposition que fait Beauzée (article *Relatif*, 1^{ère} règle, *E.M.*, p.306) entre la « Philosophie » et les « rudimentaires ». Ou encore : « Qui n'est pas métaphysicien en ce sens, n'est & ne peut être grammairien ; il ne saura jamais que la superficie de la grammaire, dont les profondeurs sont nécessairement abstraites et éloignées des vues communes » (article *Pronom*, *E./E.M.*).

³ *Id.*, *Relatif*, p.310.

⁴ Cf. ce que ces auteurs proposent pour le traitement de la conjonction *que* : « Il en est de même à peu près [que pour le relatif] du *que* après les verbes » (§ 156) pour Buffier, « Il en est de même de notre conjonction *que* qui suppose tantôt un antécédent, tantôt un autre . (...) Cette manière d'analyser le *que* entre deux verbes ... » (article *incidente*, *E./E.M.*, et *G.G.*, T.2, p.28-29) pour Beauzée. Cet item y reçoit donc la même caractérisation (et le même schéma d'analyse) que le prétendu 'pronom relatif' : *que* entre donc dans la classe des *modificatifs* chez le premier, des *conjonctifs* chez le second. A fortiori, bien sûr, pour les autres catégories : 'interrogatif direct' ou 'indirect', etc. qui reçoivent le même traitement chez ces auteurs.

⁵ Article *Relatif*, *E./E.M.*

mots dans la phrase qu'on doit tirer leur dénomination »⁶. La place de la syntaxe devient donc prépondérante dans tous ces travaux, ce qu'illustrera cette étude des formes *qui*, *que*, *lequel* et leurs correspondants notamment latins.

Nous examinerons ici les analyses et éventuelles évolutions de Nicolas Beauzée à travers essentiellement :

- l'article *Relatif* : texte en tous points identique entre l'*Encyclopédie* (désormais *E.* : T.14, 1763-65) et l'*Encyclopédie Méthodique* (désormais *E.M.* : T.3, 1789) [à l'exception d'un renvoi : au mot *Indéfini* (n.2) pour la première, et à la fin du mot *Article* pour la seconde⁷];
- les parties correspondantes : a) de la *Grammaire Générale* (désormais *G.G.*, 1767)⁸ : dans les *Eléments de l'Oraison*, le § consacré aux 'articles démonstratifs conjonctifs', T.1, p.360-381 ; b) (pour mémoire) dans la *Petite Grammaire française raisonnée*⁹ de Beauzée, rédigée par Rouget-Beaumont, le chapitre consacré à 'l'adjectif-article' (p.40-44).
- Sans oublier les incursions nécessaires à d'autres articles de l'*E.* et/ou de l'*E.M.* comme : *Incidente*, *Mot*, *Pronom*, *Adjectif*, *Article*, *Interrogatif*, *Démonstratif*, *etc.*, et les parties correspondantes de la *G.G.* (dont les 'Fondements de l'Ellipse', 'De la proposition').

La réflexion linguistique de Beauzée s'est visiblement nourrie du travail effectué dans l'*E.* pour la rédaction de la *G.G.*, et c'est de la *G.G.* qu'il tire à son tour pour l'*E.M.* quelques nouveaux articles ou surtout des additions à ceux (pour l'*E.*) de Dumarsais. La succession chronologique (1757-65 pour l'*E.*, 1767 pour la *G.G.*, 1789 pour l'*E.M.*) l'indique, mais aussi quelques réflexions de l'auteur d'une œuvre à l'autre que nous signalerons éventuellement en leurs temps et lieu.

Notre analyse suivra le plan de l'article *Relatif* des *Encyclopédies* dans la mesure où ce texte apparaît le plus complet : sa dernière partie (l'énumération hiérarchisée des règles syntaxiques) ne se retrouve nullement dans la partie correspondante de la *G.G.* ('Eléments de l'Oraison'). Et les *Eléments de la Syntaxe* apparentés à notre sujet sont limités dans cette dernière œuvre à la syntaxe des propositions incidentes¹⁰, qui n'est pas celle des mots conjonctifs (que l'on va retrouver partiellement et dans le désordre dans les 'Fondements de l'Ellipse').

⁶ Article *Conjonction*, *E.*, T.4.

⁷ Le mot *Indéfini* aussi bien que l'addition au mot *Article* (qui est rédigé par Dumarsais) sont tous deux dus à Beauzée.

⁸ Une comparaison serrée des pages de ces œuvres (*E./E.M.* et *G.G.*) montre, en effet, une très grande similitude avec de longs passages identiques, parfois très légèrement reformulés, de l'*E.* à la *G.G.* (à l'exception de rares discussions ou points un peu plus développés dans la *G.G.*, comme celui sur le caractère '*démonstratif*' de 'l'article conjonctif').

⁹ Cette petite grammaire française particulière a été rédigée, à partir de la *G.G.* et des articles pour les *Encyclopédies* de Beauzée par Rouget-Beaumont qui indique qu'il a entrepris ce travail à cause de la notoire insuffisance des grammaires de son époque qui ne prenaient pas en compte, pour l'enseignement de la grammaire dans les écoles, les avancées des travaux des grammairiens-philosophes. Il estime dans sa préface qu'elles continuent au contraire de propager les vieilles erreurs, et il attaque notamment sur ce point la *Grammaire des grammaires* de Girault-Duvivier.

¹⁰ Qui comprend l'opposition entre propositions 'incidentes explicatives' vs 'incidentes déterminatives' (Cf. article *Incidente*, *E./E.M.*, et *G.G.*, T.2, 'De la proposition', pp.30-39). Beauzée suit ici Girard (*Vrais principes*, *Disc.XVJ*) et Dumarsais (article *Construction*, *E.* : auquel Beauzée ne fera aucune addition ou correction dans l'*E.M.*) qui ont appliqué cette distinction aux propositions et non au mot conjonctif. Au contraire, les Messieurs de Port-Royal et leurs autres successeurs (dont Restaut) attribuent à tort au 'relatif' *qui* cette distinction : *qui* 'explicatif' vs *qui* 'déterminatif' (Cf., *Logique*, pp.147-152).

Cette différence est à notre avis imputable à la différence de type d'ouvrage : le caractère « grand public » et donc immédiatement et directement utilitaire d'un dictionnaire encyclopédique (où sont données les règles¹¹) vs les discussions et argumentations plus développées sur la théorie grammaticale dans la *G.G.* La même différence (avec énumération, en fin, des règles syntaxiques) se retrouve dans d'autres articles de Beauzée (notamment *Incidente, Pronom*), et de Dumarsais (*Adjectif*), quoique de façon non-systématique.

1. Le traitement de *qui, que, lequel, etc.*

L'article *Relatif* de l'*E.M.* correspond pour ses neuf dernières pages¹² au traitement des formes *qui, que, lequel* et de leurs équivalents notamment latins : *qui, quae, quod*. Sur ces neuf pages, les quatre premières sont consacrées par Beauzée à l'argumentation sur le choix d'une dénomination pour cette partie du discours, et les cinq dernières à l'analyse de son comportement et à la méthodologie mise en œuvre pour en rendre compte.

1.1. La réfutation du 'pronom relatif'

En effet, la quasi-totalité des grammairiens prédécesseurs ou successeurs de Beauzée utilisent le terme 'relatif' pour désigner ce que celui-ci va définir ici comme 'adjectif conjonctif'. Il a conscience d'aller à contre-courant, y compris par rapport aux autorités comme Port-Royal dont il va analyser une longue citation (*G.G.R.*, part.II, chap.IX) puisque, immédiatement à la suite de celle-ci, il introduit sa réfutation par « j'avance hardiment contre ce que l'on vient de lire (...) que *qui, quae, quod* (...) n'est pas un pronom... » avant de proposer ensuite sa propre définition de ces formes (comme des formes *qui, que, lequel, etc.*).

◆ Pourquoi réfute-t-il la catégorisation de pronom ?

D'une part parce que, dès l'article consacré à ce terme (*E.*, T.13, 1763-65), il réserve cette appellation à ce nous appelons les 'pronoms personnels' (à l'exclusion de tous autres) qu'il définit ainsi : « les pronoms [expriment] des sujets déterminés par l'idée précise d'une relation personnelle à l'acte de la parole » (p.450), ou (p.453) : « les *pronoms* (...) qu'on appelle *personnels* et qui déterminent les êtres par l'idée d'une relation personnelle à l'acte de la parole » ; ce que ne permet en aucun cas le 'relatif' puisque, « apparemment de l'aveu de tous les grammairiens [et au contraire des pronoms (personnels)], il se met pour toutes les personnes ».

D'autre part, Beauzée, reprenant un exemple de Lancelot dans la *Méthode latine*, réfute l'idée que le 'relatif' soit un substitut du nom, montrant qu'« il ne se met pas au lieu du nom » mais qu'au contraire il accompagne toujours ce nom, dans la mesure où, e.g., à partir de *Cognosces ex iis litteris QUAS liberto tuo dedi*, la construction analytique (basique) elle-même : *Cognosces ex iis litteris QUAS LITTERAS liberto tuo dedi* restitue le nom soumis à effacement (puisque répété) auprès du 'relatif'. Donc, accompagnant toujours un nom, il ne peut en tenir la place ni le représenter. Il poursuit enfin la fausseté de cette imitation par l'analogie avec l'exemple d'un hyponyme (*avare/avarus*) et de son

¹¹ Cf. ce que dit Beauzée dans la *G.G.*, T.1, p.380, des 'articles démonstratifs conjonctifs' [qui sont] « caractérisés par des terminaisons différentes de syntaxe que l'on verra ailleurs » (i.e. ailleurs que dans la *G.G.*, en l'occurrence dans l'*E.* et l'*E.M.*).

¹² Cet article est subdivisé en quatre parties d'inégale importance : I [p.299-301] concerne les termes 'relatifs' dans la terminologie de Beauzée ; ces termes reconnus par la tradition latine sous le nom de 'relatiua' et que nous appellerions aujourd'hui 'relationnels' (noms, verbes, adjectifs, adverbes, prépositions) ont aussi chez Beauzée par opposition un emploi 'absolu' ; II [p.301], la distinction au niveau du sens entre 'relatif' et 'absolu', cf. la distinction précédente ; III [p.301-302], la distinction entre propositions 'absolues' vs. 'relatives' par le sens, à distinguer de celles appelées 'relatives' par Dumarsais qui sont des 'incidentes' pour Beauzée ; IV [p.302-310] : le prétendu 'pronom relatif'.

hyperonyme (*homme/homo*) insistant sur l'idée que le premier ne représente pas davantage un pronom pour le second, quoique possédant les mêmes traits morphologiques et partiellement sémantiques.

◆ Pourquoi refuse-t-il la dénomination de 'relatif' ?

« *Qui, quae, quod* ne doit point être appelé *relatif* » quoiqu'il soit en accord avec le nom qu'il accompagne parce qu'alors il faudrait dénommer ainsi les adjectifs, participes et articles qui s'accordent eux aussi avec le nom. De même, les verbes avec leur sujet. D'où pour lui une confusion extrême et regrettable entre la dénomination *relatif* dans ce sens morphologique ('par leur matériel') et la dénomination *relatif* dans le sens syntactico-sémantique¹³ qui est le seul possible pour Beauzée (Cf. note 11 ci-dessous sur les Ière et IIe parties de cet article). Le Père Buffier, qui conserve cependant la dénomination de 'pronom', repousse celle de 'relatif' à peu près pour les mêmes raisons : « car d'autres noms ou pronoms sont pour le moins autant relatifs » (§155).

Dans la *G.G.*¹⁴ et plus bas dans cet article (2^{ème} règle, coroll.3) d'autre part, Beauzée s'oppose à la distinction, qu'a formulée Restaut par exemple, entre 'relatifs' et 'absolus' pour les formes *qui, etc.*, pour distinguer les cas où ces formes sont accompagnées d'un substantif (i.e. le 'relatif' classique) et les cas où elles ne le sont pas (i.e. l' 'interrogatif' direct ou indirect). Dans les deux cas, pour Beauzée, il y a un nom antécédent, exprimé ou sous-jacent, et la distinction, et donc la dénomination différente, n'a pas lieu d'être.

1.2. L'introduction d'une catégorisation nouvelle pour *qui, que, lequel, etc.*

Assurant qu'aucune de ces deux dénominations (*pronom / relatif*) ni les deux ensemble ne rendent compte de la vraie nature de *qui, quae, quod*, Beauzée affirme qu'il s'agit en réalité d'un « *adjectif conjonctif* » et qu'il doit donc être dénommé ainsi.

1.2.1. L'adjectif (-article)

En effet, il est 'adjectif' parce qu'il représente les mêmes caractéristiques que tous les mots de cette classe, notamment l'indétermination (avec « une idée précise qui peut s'adapter à plusieurs natures ») et aussi l'accord morphologique (en genre, en nombre et en cas) avec le nom ou le pronom qu'il accompagne puisque l'on observe : *qui vir, quae mulier, quod bellum, qui consules, etc.*

La position de Beauzée a évolué sur la catégorisation de cette partie d'oraison. Dans l'article *Incidente* (*E.*, 1758, publié en 1765), au début de ses travaux de grammairien pour l'*Encyclopédie*, Beauzée (qui, déjà, et contrairement à la tradition, leur attribuait le caractère de 'conjonctif') dénommait encore ces formes 'pronom'¹⁵, reprenant la terminologie de l'ensemble de ses prédécesseurs, y compris Dumarsais. En effet, celui-ci (qui a introduit la distinction et la classe des 'adjectifs métaphysiques', nos déterminants, dans l'entrée *Article*), ne semble pas avoir une doctrine ni une classification claires sur le 'relatif' : dans l'article *Conjonction* (*E.*, T.3,1753, p.872, 2^o), on trouve : « Il y a aussi des adjectifs relatifs qui font office de *Conjonction* ; tel est le relatif *qui, lequel, laquelle...* », alors que dans l'article à peine postérieur *Construction* (*Ibid.*, T.4, 1754, p.89-90) : « *qui* (...) c'est le pronom relatif ; (...) ce *qui* est le pronom relatif qui rappelle *cœur* ; (...) le *que* étant un relatif conjonctif ».

En revanche, dans l'article *Mot* (*E.*, T.10, 1760-65, p.756), Beauzée opposant les 'adjectifs physiques' aux 'adjectifs métaphysiques' (ces derniers comprenant pour lui non seulement

¹³ Avec le risque, souligne-t-il, en attribuant cette double dénomination à un même item de doubler la confusion, e.g. un verbe 'relatif' à la fois par le sens et par la morphologie.

¹⁴ T.2, p.406. 'Fondements de l'Ellipse'.

¹⁵ Qu'il modifiera dans l'*E.M.* en substituant à chaque fois : *mot* (conjonctif) à *pronom* (conjonctif).

nos déterminants mais aussi les prétendus ‘pronoms relatifs’) note : « Peut-être qu’il aurait été aussi bien de faire de ces deux espèces d’adjectifs deux parties d’oraison différentes (...) ; et la distinction effective que l’on a faite de l’article, qui n’est qu’un adjectif métaphysique, aurait pu et dû s’étendre à toute la classe sous ce même nom ».

Vraisemblablement pour des raisons de cohérence interne à l’ouvrage (*E./E.M.*), Beauzée va conserver à l’article *Relatif* (1764-65) la dénomination d’ ‘adjectif’ , d’autant qu’il n’y a pas contradiction mais précision dans le terme d’ ‘article’ (employé plus tard dans la *G.G.*), « l’article étant [par essence] adjectif » (*G.G.*, p.384).

Dans la *G.G.*, justement, il pose nettement la distinction annoncée dans l’article *Mot* avec un chapitre distinct intitulé ‘Des articles’¹⁶ : « Cette différence considérable entre les Adjectifs de la seconde espèce et ceux de la première me semble exiger qu’on assigne à la seconde une dénomination distinctive (...) » [p.305, T.1] ; pour conclure : « cette espèce est celle des Adjectifs qui désignent l’application actuelle du nom appellatif aux individus, et que , je crois, pour toutes les raisons que l’on vient de voir, pouvoir caractériser par la dénomination commune d’*Articles* » [p.311]. Dans la *G.G.*, le prétendu ‘relatif’ prend place à l’intérieur de la sous-classe des ‘articles démonstratifs’ comme ‘article démonstratif conjonctif’ vs les ‘articles démonstratifs purs’ (i.e. *ce, cette, etc.*) : définition que l’on retrouvera dans l’*E.M.* à l’entrée *Démonstratif* (inexistante dans l’*E.*).

Le rédacteur de la *Petite Grammaire Française Raisonnée* de Beauzée (1826), rassemblant les différentes données de l’œuvre du maître, opposera ainsi l’ ‘adjectif-article’ à l’ ‘adjectif physique’ (p.40-44) et range dans la première classe l’ ‘adjectif-article démonstratif conjonctif’, notre actuel ‘relatif’.

1.2.2. (‘L’adjectif) démonstratif

Contrairement au traitement qu’il en donne dans la *G.G.*, Beauzée semble d’abord passer rapidement dans l’article *Relatif* sur le caractère ‘démonstratif’ de cette partie du discours, se contentant de mentionner que « l’idée précise qui caractérise la signification individuelle de [l’adjectif] *qui, quae, quod* est une idée métaphysique d’*indication* ou de *démonstration* [soulignés par nous], comme *is, ea, id* »(p.303).

En revanche, dans la *G.G.*, il insiste davantage sur ce caractère et la parenté entre les ‘démonstratifs purs’ et ‘l’article (démonstratif) conjonctif’ (p.365, T.1). Egalement dans le T.2 (p.408-409), ‘Des Fondements de l’Ellipse’, où il opère des décompositions de *quis* en *qui + is* et de *quid* en *quod + id*, il ajoute : « Mais l’article conjonctif *qui, quae, quod* et par conséquent *quis* et *quid* sont essentiellement [i.e. : par essence] démonstratifs. L’analyse suppose dans la proposition incidente la répétition du nom ou du pronom antécédent. *L’antécédent est donc envisagé sous ce point de vue démonstratif dans la proposition incidente : ainsi il doit être considéré dans la principale sous le même point de vue démonstratif, sans quoi ce ne serait plus le même objet*¹⁷ dans les deux propositions [souligné par nous]» Et il met en avant l’exemple de Virgile : *ILLE ego QUI quondam...*qui équivaut dans la construction analytique à : *Ego ILLE poeta QUI poeta quondam...*Exemple et formulation que l’on retrouve dans le Corollaire 2 de la 2^{ème} règle de l’article *Relatif* (p.307).

Il s’agit donc toujours d’une raison de cohérence interne à la méthode de reconstruction analytique qui prévaut pour l’analyse.

¹⁶ Chapitre qu’il reprend dans l’*E.M.* par morceaux mais dans toute son argumentation comme addition à l’entrée *Article* de Dumarsais, y compris le tableau en sous-classes différentes d’ ‘articles’.

¹⁷ Cette formulation de Beauzée est tout à fait équivalente en sens à l’insertion d’indices réalisée par la grammaire transformationnelle pour signifier l’identité du nom répété sous-jacent à la relative (e. g. Z. S. Harris 1965 : *I found the man_i, The man_i called you = I found the man who called you*).

Mais il serait faux de considérer ici que le choix de Beauzée mettant en avant la présence d'un démonstratif comme *is, ea, id* pourrait correspondre à l'actuelle vision et répartition des démonstratifs latins qui fait de *is/ea/id* un anaphorique¹⁸ vs les déictiques : *hic/haec/hoc, iste/ista/istud, ille/illa/illud*. La définition que donne Beauzée à l'entrée *Démonstratif* de l'*E.M.* atteste du caractère proprement déictique de toutes ces formes : « [Grammaire] Qui sert à montrer, à indiquer avec précision. Les articles définis *démonstratifs* sont ceux qui déterminent les individus par l'idée d'une indication précise. Il y en a de deux sortes ; les uns sont purement *démonstratifs*, les autres sont *démonstratifs* conjonctifs ». Pour lui, *is/ea/id* est simplement un déictique pur : « article démonstratif sans aucune distinction » [i.e. le représentant type de la classe] vs les autres (déictiques) qui présentent différentes distinctions d'éloignement physique ou de personne (en sus de la fonction déictique) [*G.G.*, T.1, p.359]. Il emploie, d'ailleurs, indifféremment dans ses exemples de reconstruction analytique les unes ou les autres formes, dans la *G.G.* comme dans les articles des *Encyclopédies* à chaque fois qu'il est question de 'relatif' à analyser. La relation anaphorique n'est, en effet, pas due chez lui à la présence du 'relatif' mais à la répétition (et donc à l'ellipse structurale) sous-jacente du nom antécédent dans l'incidente.

Dumarsais diverge ici de l'analyse de Beauzée. En effet, Dumarsais assigne clairement, e.g. dans l'article *Construction* : « *qui* (...) rappelle *cœur* », un rôle anaphorique au *qui*. Au contraire, chez Beauzée (plus proche ici de Port-Royal dans l'analyse, et surtout de Sanctius), la relation anaphorique n'est pas corrélée à la présence des formes *qui, etc.*, mais est produite par la répétition sous-jacente que ces formes impliquent du nom antécédent qu'elles accompagnent dans l' 'incidente'. On est dans le schéma d'analyse classique des relatives par la grammaire transformationnelle et générative à ses débuts¹⁹.

Beauzée va, en fait, revenir sur le trait 'démonstratif' contre une assertion de la *G.G.R.* de Port-Royal pour insister sur la permanence des deux caractères conjoints : 'démonstratif' et 'conjonctif'. « L'adjectif que l'on nomme communément pronom *relatif* est, dans toutes les langues qui le déclinent, *adjectif, démonstratif et conjonctif* » ; pour ajouter aussitôt en une formulation curieuse : « et l'usage, dans aucune, ne peut le dépouiller en quelque cas de l'idée démonstrative pour ne lui laisser que l'effet conjonctif, parce qu'une conjonction déclinable est un phénomène impossible » (article *Relatif*, p.304, 2^{ème} colonne, et *G.G.*, T.1, p.371) : où l'on voit la morphologie imbriquée avec la sémantique pour définir en quelque sorte la catégorisation. Ici, l'idée 'démonstrative' fonde la catégorie 'adjectif (métaphysique)' mise en évidence par la déclinabilité du mot.

1.2.3.('L'adjectif démonstratif) conjonctif

« *Qui, quae, quod* est conjonctif ; c'est-à-dire qu'outre l'idée démonstrative qui en constitue la signification et en vertu de laquelle il serait synonyme de *is, ea, id*, il comprend encore dans sa valeur totale celle d'une conjonction ; ce qui, en le différenciant de *is, ea, id*, le rend propre à unir la proposition dont il fait partie à une autre proposition. Cette propriété conjonctive est telle que l'on peut toujours décomposer l'adjectif [*qui*] par *is, ea, id*, et par une conjonction telle que peuvent l'exiger les circonstances du discours » (*Relatif*, p.303)

Deux idées déjà contenues dans l'édition de 1756 de la *G.G. R.* qu'il cite (suite du chap. IX, part. II) dont l'auteur prétend qu' « il y a des cas où le mot dont il s'agit *est visiblement pour une conjonction et un pronom démonstratif* (...) alors que dans d'autres

¹⁸ En atteste aussi sa réaffirmation que « *quas* n'est pas plus relatif dans *quas litteras* que *iis* n'est relatif dans *iis litteris* [souligné par nous] » (*E.M., Relatif*, p.303).

¹⁹ Cf. Harris, Z.S. 1965 (§ 5.23) et 1968, N.Ruwet 1967 (pp.210-212), M.Gross 1968 (pp.102-106).

occurrences *il ne tient lieu que de conjonction* et que dans d'autres encore *il tient lieu de démonstratif et n'a plus rien d'une conjonction*. »

Beauzée va s'inscrire en faux contre la seconde partie de l'assertion de Lancelot et y opposer des discussions et rectifications sur les interprétations de Port-Royal qu'il juge erronées ou contradictoires concernant des exemples du latin ou de l'hébreu pour conclure que *qui, quae, quod* a partout « sa signification démonstrative et sa vertu conjonctive » [i.e. un sens démonstratif et une fonction syntaxique de jonction]. La nature conjonctive à elle seule ne peut suffire dans la mesure où « une conjonction déclinable est un phénomène impossible » (p.). D'autre part, contrairement à ce que prétend l'auteur de la G.G.R., cet adjectif ne perd jamais sa nature conjonctive, en conservant seulement sa signification démonstrative, comme d'ailleurs le démontre la traduction que propose Lancelot de l'exemple de Pline : « et par qui CETTE coutume doit-elle être plus tôt observée que par un consul ? etc. » (p.305, 1^{ère} col.)

Et ce qui est vrai de *qui, quae, quod* l'est de son correspondant dans toutes les langues. S'ensuit une longue série d'exemples du latin, du français et même de l'hébreu avec des décompositions qui restituent le démonstratif et une conjonction qui n'est pas forcément *et*, mais aussi bien *car* ou *si*. Par exemple, à partir de : *La gloire, QUI vient de la vertu a un éclat immortel* ; c'est-à-dire (par décomposition, on a la paraphrase possible) : *La gloire a un éclat immortel, SI CETTE gloire vient de la vertu*. Les mêmes décompositions sont opérées sur les exemples latins où QUOD = ET HOC, etc.²⁰

Cependant, il s'interroge sur la nécessité de le dénommer *adjectif démonstratif et conjonctif* : jusqu'à conclure qu'*adjectif conjonctif* suffit dans la mesure où « cette idée (de *démonstratif*) ne donne lieu à aucune loi particulière de la Syntaxe ». En revanche « de la vertu conjonctive et de la nature générale des adjectifs découlent les règles de Syntaxe qui sont particulières à cette sorte de mots ».

2. Les règles de fonctionnement syntaxique de l' 'adjectif conjonctif' et l'application de la méthode par l'ellipse.

La première règle de syntaxe concerne le trait 'adjectif', où sont soulignés les caractères morphologiques de déclinabilité ; en revanche, la seconde règle s'attache au trait 'conjonctif' avec plusieurs corollaires-conséquences pour la mise en application de la méthode de reconstruction analytique à travers l'ellipse.

« Première règle : L'adjectif conjonctif s'accorde en genre, en nombre et en cas avec un cas répété de l'antécédent, soit exprimé, soit sous-entendu. *Je m'exprime autrement que ne font les rudimentaires, parce que la Philosophie ne doit pas prononcer simplement sur des apparences trop souvent trompeuses, et presque toujours insuffisantes pour justifier ses décisions* » [souligné par nous].

Beauzée s'oppose à ce que l'on dise que le 'relatif' s'accorde en personne sur la base de son accord avec le verbe, cette idée fautive découlant pour lui de l'appellation (fautive) de 'pronom'.

Par ailleurs il s'oppose également à ce qu'il soit dit comme dans la *Méthode latine* de Port-Royal que *qui, quae, quod* s'accorde en genre et en nombre avec l'antécédent et en cas avec le nom qui suit, au lieu de tout rapporter (quel que soit le cas de position ou de

²⁰ Dominicy (1981) remarque déjà que Z.S. Harris (1965, 1968) opère la même décomposition distinguant ainsi entre explicatives et déterminatives : dans les premières, il restitue un *et* (ou son équivalent : la virgule) comme dans l'exemple de notre note 17 ci-dessus ; dans les secondes, il restitue un *si* (ou *pourvu que*), e.g. : *People who are jobless are bitter = People are bitter if they are jobless*.

présence exprimée ou non de l'antécédent²¹) au nom suivant (avec une concordance entière comme dans le cas de tous les adjectifs) en vertu du principe d' « identité ».

« Seconde règle : l'*adjectif conjonctif* appartient toujours à une proposition incidente, qui est modificative de l'antécédent ; et cet antécédent appartient par conséquent à la principale ». En effet,
« partout où il y a conjonction, il y a nécessairement plusieurs propositions, puisque les conjonctions sont des mots qui désignent entre les propositions une liaison fondée sur les rapports qu'elles ont entre elles : d'ailleurs la concordance de l'adjectif conjonctif avec l'antécédent ne paraît avoir été instituée, que pour mieux faire concevoir que c'est principalement à cet antécédent que doit se rapporter cette incidente ».

Il en découle pour cet auteur plusieurs corollaires :

Coroll.1 : « Dans la construction analytique, (...) l'adjectif conjonctif doit suivre immédiatement l'antécédent et être à la tête de la proposition incidente. (...) La conjonction [sous-jacente à cet adjectif] doit être placée entre l'antécédent et l'incidente comme le lien commun entre les deux ».

Il peut y avoir de petites exceptions dues aux traits particuliers d'une langue ou de la prééminence d'autres principes par rapport à celui-ci, par exemple l'insertion d'une incise ou d'une locution adverbiale (et il renvoie ici pour des exemples à l'article *Incidente*).

Coroll.2 : « L'adjectif conjonctif [étant] essentiellement démonstratif, (...) son antécédent est envisagé sous ce point de vue dans l'incidente mais cette proposition incidente [étant] essentiellement modificative du même antécédent, [celui-ci] envisagé comme partie de la principale (...) doit donc être considéré dans la principale sous ce même point de vue démonstratif ; puisqu' autrement, l'incidente, qui se rapporte à l'antécédent pris démonstrativement, ne pourrait pas se rapporter à celui de la principale ».

Beauzée donne pour illustration de l'application de ce principe la langue latine qui fait souvent figurer le premier substantif (l'antécédent) en compagnie de *is*, ou *hic*, ou *ille*, etc. Il rappelle que c'est aussi la raison de la règle de Vaugelas (« le pronom relatif ne peut se rapporter à un nom qui n'a point d'article » *Rem.* 369) qui n'en avait cependant pas vu toute la généralité, alors que la *G.G.R.* (partie II, chap.X), Dumarsais (*Article*), Duclos etc. ont repris cette règle en l'enrichissant ou la précisant. Pour plus de détails, il renvoie à ce qu'il en a dit lui-même en addition à la fin du mot *Article* (*E.M.*).

Ce corollaire présente, de fait, la condition essentielle pour l'application de l'ellipse : la nécessité que le sens du substantif répété soit exactement le même afin que sa répétition puisse être soumise à ellipse (i.e. notre moderne effacement).

Coroll.3 : « Comme la signification de chaque mot est par nature une, c'est une erreur de supposer que l'adjectif conjonctif puisse être employé sans antécédent et sans supposer une principale autre que celle où entre cet adjectif. *Qui, que, quoi, lequel* sont présentés par les grammairiens français comme *absolus* (dans *Je sais qui vous a accusé* ; et : [en parlant de livres] *Je vois auquel vous donnez la préférence*) ou *relatifs* (dans *L'argent que j'ai dépensé* ; *Le genre de vie auquel on se destine*) : *relatifs* quand ils ont un nom antécédent ; *absolus* quand ils n'ont pas d'antécédent « (Cf. Restaut).

En fait, Beauzée démontre, en opérant des reconstitutions analytiques, que même dans les exemples de cas dits *absolus* il faut conclure que *qui, que, quoi, lequel* et *qui, quae, quod* sont toujours des adjectifs conjonctifs et que « dans les phrases où ils

²¹ Dont il donne plusieurs exemples, p.306, 2^{ème} col.

paraissent employés sans antécédent, il y a une ellipse, dont l'analyse fait bien remplir le vide ». Par exemple, l'analyse des exemples (prétendûment *absolus*) précédents donne : *Je sais la personne QUI vous a accusé ; Je vois le livre AUQUEL vous donnez la préférence.*²² Il y a donc unité de traitement et absence de distinctions pour ce que la grammaire actuelle dénomme 'relatives/ interrogatives indirectes et constructions apparentées'.

Beauzée explique, en revanche, ces ellipses de l'antécédent dans l'usage par un contexte approprié syntactico-sémantique (à la manière dont Z.S.Harris par exemple rend compte de certaines constructions à substantif approprié). Il va plus loin et rend compte également d'autres constructions apparentées avec des mots interrogatifs (questions directes) en suppléant de la même manière l'antécédent. Par exemple, il opère à partir des phrases suivantes : *Qui vous a accusé ? / Auquel donnez-vous la préférence ?* les reconstructions correspondantes : *(Dites-moi la personne) qui vous a accusé / (Déclarez le livre) auquel vous donnez la préférence*. Dans les premiers exemples, l'adjectif conjonctif se trouve en tête. Mais dans la construction analytique, il doit être précédé d'un antécédent à suppléer et il faut aussi suppléer le verbe de la principale : or, le sens étant une interrogation (marquée par le ton ou l'écriture) le verbe à suppléer doit appartenir à une sous-classe sémantique particulière : « des verbes qui énoncent un moyen de terminer l'incertitude ou l'ignorance de celui qui parle [Cf. les 'opérateurs performatifs' de la grammaire transformationnelle²³] comme *dire, déclarer, apprendre, enseigner, montrer, indiquer, etc.*, [mis] à l'impératif²⁴ » (Cf. article *Interrogatif*) » et l'antécédent doit être le complément de ce verbe à l'impératif. Beauzée ajoute que cette analyse vraie pour le français, l'est aussi pour les autres langues et a fortiori pour le latin (*quis, quid*).

3. Les autres 'mots conjonctifs'

La nature syntaxique conjonctive étant le principal trait de ce type d'adjectif dont il a parlé jusqu'ici, Beauzée insiste sur le fait qu'il est important de reconnaître les autres mots conjonctifs qui répondent aux mêmes règles.

Ainsi il analyse d'abord plusieurs autres adjectifs conjonctifs pour le latin (avec des analyses similaires) : a) *qualis ...talis, quantus...tantus, quot...tot* ; b) *cujus, cujus, quotus*, auxquels il consacre de petits paragraphes avec des exemples et des reconstructions analogues (p.309), soulignant qu'il n'épuise cependant pas le sujet et renvoie ailleurs (la *G.G.* ou d'autres articles de l'*E./E.M.*, vraisemblablement) pour des détails supplémentaires.

Il cite et analyse aussi des adverbes conjonctifs : a) *Qualiter, quam, quandiu, quoties, quum*, qui supposent avec eux les adverbes correspondants : *taliter, tam, tamdiu, toties, tum*, avec un exemple de Cicéron ; b) *cur, quamobrem, quando, quapropter*,

²² Buffier présente le même type d'analyse pour : *Je sais qui a fait cela*, et : *Qui raille est raillé* où « on voit manifestement ce que l'on sous-entend : *Je sais la personne qui a fait cela*, et : *Celui qui raille est raillé* » (§ 438, in op.cit.).

²³ Z.S. Harris, par exemple 1965 (§ 5.213), repris par M. Gross (1968 : 160, 167-9). Le même traitement vaut d'ailleurs chez nos trois auteurs (Beauzée, Z.S. Harris, M. Gross) pour l'analyse des constructions exclamatives où une certaine intonation est corrélée à la présence d'autres verbes performatifs sous-jacents du type de : *je désire ardemment que vous puissiez être heureux* (= *Puissiez-vous être heureux !*) ou de : *j'exige que tu sortes* (= *Sors !*), selon l'interprétation sémantique en cause.

²⁴ Le rôle de l'intonation comme marqueur syntaxique est souvent souligné par Beauzée (Cf. aussi *GG, T.II, Fondements de l'Ellipse*). On retrouve cette même importance de l'intonation chez Z.S. Harris, y compris dans des œuvres plus tardives comme *Notes du cours de syntaxe* (1976) où il décrit, dans le chapitre consacré aux réductions, l'attachement de l'intonation comme variantes d'opérateurs divers sous-jacents aux exclamatives, interrogatives, et discours rapporté.

quomodo, quoniam, et les adverbes de lieu : *ubi, unde, qua, quo*, qui équivalent chacun à une séquence : préposition+nom, avec des reconstructions paraphrastiques de même type où *quando = in quo tempore ; ubi = in quo loco ; etc.*

Et d'autres encore (dont ceux avec une négation en supplément : *quidni, quin, quominus*) au sujet desquels il souligne qu'il s'abstient de les détailler mais qu'ils obéissent aux mêmes règles conjonctives que celles établies pour *qui, quae, quod*.

En fin de l'article *Pronom* et du chapitre correspondant de la *G.G.* (T.1, p.285-286), il cite encore : a) des 'noms réputés pronoms' : *quiconque* et *quoi* qui sont des 'noms conjonctifs', et : b) *où* et *dont* qui sont des 'adverbes conjonctifs' susceptibles des mêmes analyses par décomposition / reconstruction et donc par l'ellipse.

Il faut rajouter la remarque de Beauzée à l'article *Incidente* : « les mots conjonctifs *qui, que, dont, lequel, etc.* (...) ne sont pas (...) les seuls mots qui servent à lier les propositions incidentes déterminatives à leurs antécédents. [par exemple, dans cette phrase] « *je crois que j'aime*, c'est-à-dire : *je crois une chose qui est j'aime*, (...) où la conjonction *que* est équivalente à *qui est*, (...) cette manière d'analyser explique aussi naturellement la phrase italienne, l'allemande et l'anglaise». Et aussi, 'De la proposition'(G.G.) : « notre conjonction *que* (...) suppose tantôt un antécédent, tantôt un autre ». Beauzée présente donc ici un traitement unifié de *que* 'relatif' et 'conjonction', donc des relatives et des complétives avec un schéma explicatif unique²⁵ : antécédent (sous-entendu ou exprimé) suivi d'un mot conjonctif introducteur de phrase (l' 'incidente'), qui est le même que celui vu dans les cas précédents.

Aussi est-il faux de prétendre, comme le fait V. Raby 2000 (p.364), que « Beauzée propose de faire entrer dans la catégorie des 'adjectifs conjonctifs' (...) tous les 'mots conjonctifs' ». Ils sont certes susceptibles d'une même analyse syntaxique, du même schéma explicatif, par antécédent exprimé ou sous-jacent, mais ils n'appartiennent pas à la même catégorie 'adjectif', Beauzée réaffirmant avec force à plusieurs reprises dans ce même article et ailleurs, qu'une « conjonction déclinable est un phénomène impossible », et, a fortiori, cela comprend qu'un adjectif indéclinable est également un phénomène impossible (comme l'atteste d'ailleurs sa caractérisation du trait adjectival de *qui*). Au contraire, les 'adjectifs conjonctifs' entrent dans une classe syntaxique plus large : celle des 'mots conjonctifs' qui englobe outre ces adjectifs, des noms, des adverbes, etc.²⁶ qui ont cette « vertu conjonctive » [i.e. une fonction syntaxique de jonction].

Il termine enfin par l'éloge de la méthode par l'ellipse dans les langues : « *la plus nécessaire à la construction analytique qui est le seul moyen de réussir dans son étude V. Inversion, Langue, Méthode* ».

Conclusion

La morphologie, ou plus exactement la morpho-syntaxe, n'existe que pour corroborer et définir la catégorisation en parties d' 'oraison'(i.e. du discours), e.g. : « une conjonction déclinable est un phénomène impossible » vs « les articles démonstratifs conjonctifs [qui sont] caractérisés par des terminaisons différentes de syntaxe » [*G.G.*, T.1, p.380] ; mais aucune indication au sujet de ces formes ne figure au chapitre 'Syntaxe des cas' [*ibid.*, T.2].

²⁵ Ce même schéma explicatif unique est aussi celui de la grammaire transformationnelle à ses débuts, cf. pour le français : N. Ruwet (1967 : 209-212, 289) et M. Gross (1968 : 122-125).

²⁶ Voir les articles déjà cités : *Incidente, Pronom (E./E.M.)* et aussi *Conjonctif (E.M.)* signé par Beauzée.

Le ‘relatif’ n’est ainsi distingué des autres conjonctifs qu’en tant qu’adjectif (variations morphologiques en accord avec le substantif, exprimé ou sous-jacent, qu’il accompagne obligatoirement), alors que les autres peuvent appartenir à d’autres classes de mots : substantifs (parce qu’équivalents à un groupe nominal), adverbes (parce qu’équivalents à préposition + nom), etc.

La description, très fidèle dans l’esprit à la méthode créée et développée par Sanctius, est en apparence plus lourde que celle de Port-Royal (voir ici même la contribution de Bernard Colombat), mais elle permet d’unifier le traitement de toutes ces formes en alignant tous les mots conjonctifs sur la même forme structurale.

Finalement, grâce à la méthode qui met en évidence la conjonction de phrases par l’ellipse structurale, la nature de ‘conjonctif’ l’emporte sur tout le reste : pas de ‘relatif’, ni non plus d’ ‘interrogatif’, d’ ‘exclamatif’, etc.

Le fonctionnement syntaxique est étroitement corrélé à la mise en application de la méthode (ici par décomposition/reconstruction de la construction analytique) : vision très moderne, toute entière orientée dans la puissance explicative²⁷.

Bibliographie

Grammaires et dictionnaires XVII-XVIIIèmes siècles :

ARNAULD, A.- NICOLLE, P. 1668 *La Logique ou l’Art de Penser*. 3^{ème} éd. Paris : Chez Ch. Savreux, 473 p.

LANCELOT, Cl. -ARNAULD, A. 1756 *Grammaire Générale et raisonnée* [G.G.R.]. Nelle éd. Contenant les Remarques de Duclos et le Supplément de l’abbé Froment. Paris : chez Prault. 291 p.[exemplaire utilisé par Beauzée]

BEAUZEE, N. 1767 *Grammaire Générale ou Exposition raisonnée des éléments nécessaires du langage pour servir de fondement à l’étude de toutes les langues*. Reprint 1974, Stuttgart- Bad Cannstatt : F.Frommann.

1819 . 2^{ème} éd. ; 1 vol. ; Paris : Delalain.

BEAUZEE, N. 1826 *Petite Grammaire française Raisonnée ou Vrais Principes du Langage* (rédigée par Rouget-Beaumont). Paris : Pichard, Sautelet, Mme Boucher.

BUFFIER, Cl. 1709 *Grammaire française sur un plan nouveau (pour en rendre les principes plus clairs et la pratique plus aisée)*. Paris : Leclerc, Brunet, Leconte et Montalaut. 1 vol., 476 p.

DIDEROT , D.- d’ALEMBERT, J.(Le Rond) 1751-1765 *L’Encyclopédie ou Dictionnaire Raisonné des Sciences, des Arts et des métiers* [E.] . (Articles de grammaire : T.1 à 7, Dumarsais ; T.7 à 17, Beauzée). Paris : Lebreton, Briasson, David, Durand.

GIRARD, Abbé G. 1747 *Les Vrais Principes de la langue française*. Paris : Le Breton. 2 vol. Reprint 1982 , Genève-Paris : Droz , 1 vol.

²⁷ Outre ses ambitions et qualités de théoricien, il faut également souligner que Beauzée ne perd jamais de vue un objectif et des préoccupations de pédagogue, autre rapprochement avec nos transformationnalistes dont les préoccupations pédagogiques restent souvent méconnues (voir par exemple la collaboration de M.Gross et de son équipe avec des chercheurs de l’INRP pour appliquer les recherches du LADL à l’enseignement du français, ou encore l’élaboration par Z.S. Harris, sur commande du Département d’Etat, de manuels rudimentaires d’enseignement des langues de la région pour les troupes américaines engagées dans le Pacifique au cours de la seconde guerre mondiale).

MARMONTEL et BEAUZEE 1789 [*L'Encyclopédie Méthodique* : E.M.] *Dictionnaire encyclopédique de Grammaire et Littérature*. Paris : Panckoucke, Laporte. 3 vol.
RESTAUT P. 1732 *Principes généraux et raisonnés de la grammaire française*. Nelle éd. corrigée et augmentée. Paris : chez Legras, Lottin, Desaint, Chaubert.

Bibliographie secondaire

AUROUX, S. 1973 *L'Encyclopédie, grammaire et langue au XVIIIème siècle*. Tours : Mame.

1988 « Beauzée et l'universalité des parties du discours ». *Gram-maire et Histoire de la Grammaire. Hommage à la mémoire de Jean Stéfanini*. Publication de l'Université de Provence; Aix-en-Provence; pp.35-58.

DOMINICY, M. 1981 « Beauzée critique de Port-Royal : la théorie du relatif ». In *Etudes sur le XVIIIème siècle, VIII*, pp. 95-108.

GROSS, M. 1968 *Grammaire transformationnelle du français : syntaxe du verbe*. Paris : Larousse.

HARRIS, Z.S. 1965 « Transformational Theory » In *Papers in Structural and Transformational Linguistics*. Dordrecht : D.Reidel Publishing C°.

1968 *Mathematical Structures of Language*. New-York : J.Wiley and Sons, Inc. (Edition française, trad. par C.Fuchs, 1971, Paris : Dunod).

KAFKER, F.A. , KAFKER, S.L. 1988 *The Encyclopedists as Individuals. A biographical dictionary of the Authors of the « Encyclopédie »*. Oxford : The Voltaire Foundation.

KAFKER, F.A. 1996 *The Encyclopedists as a group. A collective biography of the Authors of the « Encyclopédie »*. Oxford : The Voltaire Foundation.

LECA-TSIOMIS M. 1995 *Ecrire l'Encyclopédie : De l'usage des dictionnaires à la grammaire philosophique*. Thèse de doctorat, Sciences des textes et Documents, U.Paris7. Paris : s.n.

RABY, V. 2000 *La proposition dans la Grammaire Générale française*. Thèse de doctorat, U. Paris 7.

RUWET, N. 1968 *Introduction à la grammaire générative*. Paris : Plon.

WILKINS, K.S. 1969 *A Study of the works of Claude Buffier*. Genève : Institut et Musée Voltaire.

Paru **2003b** : Qui, que, lequel, etc. : *L'analyse de ces formes et la récusation du « pronom relatif » dans l'œuvre de Nicolas Beauzée*. In **Langue française** N° 139, sept.2003 : 'La grammatisation du français : qui, que, quoi vs qui(s), quod entre XVIe et XVIIIe siècles' (B.Colombat éd.), pp. 105-117.